

City Motion



Contact



Christophe CORNILLON

☎ 04 22 13 01 89
✉ christophe.cornillon@citymotion.fr

www.eccity-motocycles.com

Effectif
2013 : 3
2014 : 6
2015 : 13

Chiffre d'Affaire
2013 : 150 K€
2014 : 700 K€
2015 : 1700 K€

Création
03/2011

Besoin financement
300 puis 700 K€

L'activité de l'entreprise

Installée à Grasse dans les Alpes Maritimes et créée en mars 2011, la société City Motion conçoit, développe et commercialise des scooters électriques équivalents 125cc sous ses marques déposées « Electric'City » et « Eccity Motocycles ». Fort d'une expérience commerciale réussie depuis 3 ans, City Motion a conçu et homologué pour l'Europe, en 2013, son propre scooter électrique nommé Artelec en partenariat avec des industriels européens pour le châssis et la batterie. Ce nouveau scooter est assemblé à Grasse et commercialisé sous une nouvelle marque « Eccity Motocycles ».

Le caractère innovant

Doté des dernières technologies électriques et d'une partie cycle de grande qualité, fournie par un constructeur européen, le scooter électrique Artelec de « Eccity Motocycles » est le premier véhicule électrique au monde à répondre aux mêmes usages que son homologue à essence, tout en restant dans une gamme de prix équivalente.

Cette performance est rendue possible grâce à un système d'optimisation de la température interne des batteries lithium ion embarquées. Ce système innovant est développé par City Motion, il fait l'objet d'un brevet en cours de dépôt.

L'ambition de développement

Constructeur français de scooters électriques, l'objectif de la société City Motion est de proposer une marque ECCITY Motocycles de véhicules électriques de qualité et de favoriser un transport non polluant, éco-responsable, fiable et sans risque, procurant un plaisir de conduite inégalé. Notre volonté est de faire rimer mobilité durable, sécurité et qualité pour tous. Leader commercial sur son segment de marché depuis 2011, City Motion nourrit des ambitions européennes avec son nouveau scooter "made in France" à partir de 2015.